

23.10.2014 - 09:00 Uhr

Test TCS de sièges d'enfants: plus de la moitié des modèles ont échoué



Bern (ots) -

10 sièges d'enfants de la catégorie de prix inférieure ont été mis à l'épreuve dans ce deuxième test TCS de sièges d'enfants 2014. Les essais portaient sur la sécurité en cas de collision, le maniement et l'ergonomie ainsi que sur les qualités pratiques et la présence de substances toxiques. Un seul produit a été réellement convaincant.

L'offre de sièges d'enfants de la catégorie de prix inférieure paraît assez large à première vue. En y regardant de plus près, on constate cependant que les produits ne se distinguent souvent que par quelques détails, par exemple des nervures de différentes formes. Parfois on constate aussi que des produits identiques sont distribués sous différentes marques.

La seconde partie du test de sièges d'enfants de cette année impliquait dix modèles d'un prix d'environ 100 francs pour toutes les catégories de poids. La sécurité, le maniement, l'ergonomie, la teneur en substances toxiques ainsi que la facilité de nettoyage et la finition ont été vérifiés. Aucun produit n'a obtenu la note maximale "excellent". Un seul a été qualifié de "très recommandé". Six sièges, donc plus de la moitié, ont échoué et sont donc jugés "non recommandés".

Un seul produit a vraiment convaincu

Décrochant quatre étoiles sur cinq, la coque à bébé Nania BeOne SP était le meilleur produit du groupe. Elle a convaincu les experts notamment dans les disciplines de la sécurité et du maniement. Le modèle Nania Racer SP et les deux Fisher Price FP3000 et FP4000 n'ont pas manifesté de faiblesse importante, si bien qu'ils ont obtenu trois étoiles sur cinq.

Les résultats du Nania Starter SP sont moins bons: malgré des notes moyennes concernant la sécurité et le maniement, ce produit a échoué en raison de sa forte teneur en plastifiants (hydrocarbures polycycliques aromatiques - HPA). Cette substance toxique a également été relevée en concentration élevée dans le siège United-Kids Alpha Deluxe. Les modèles Safety Paris SP et Tiggo Bebehut n'ont pas réussi le test de collision frontale à 64 km/h (sensiblement plus dur qu'avec les 50 km/h prescrits). Les épreuves de collision latérale ont conduit à l'élimination des trois modèles United-Kids (Alpha Deluxe, Kid Comfort et Kidstar) et du siège Tiggo Bebehut. Les appuis dorsaux amovibles permettant l'installation de grands enfants n'offrent pas une protection suffisante de la tête. Même les airbags des voitures modernes ne compensent pas ce défaut. Le maniement de ces sièges n'est pas satisfaisant non plus: les guidages des ceintures sont parfois compliqués et les modes d'emploi incompréhensibles. Cette dernière déficience est problématique parce que, selon une enquête du TCS et du bpa, un enfant sur deux est mal attaché en voiture.

Conclusion: la prudence commande de ne pas acheter de siège d'enfant non testé. Il existe certes aussi dans la catégorie de prix inférieure (env. 100 francs) des modèles recommandables, mais une forte proportion de ces sièges ne sont pas à la hauteur du sévère test TCS.

La méthode du test

La sécurité en cas de collision frontale et latérale a été testée pour toutes les configurations des sièges d'enfants. Les experts ont également examiné en détail le maniement et l'ergonomie. Il s'agissait en particulier de vérifier la simplicité du montage du siège et l'installation de l'enfant. Pour recevoir une bonne mention, un siège doit obtenir des résultats suffisants dans les disciplines de la sécurité et du maniement/ergonomie.

Nouvelle directive pour l'admission de sièges d'enfants

Le législateur a révisé les prescriptions d'admission pour les sièges d'enfants. La première phase de la nouvelle directive a été approuvée par l'UN-ECE et vaut en Suisse depuis le début 2014. La nouvelle directive sera appliquée parallèlement à l'actuelle norme ECE-R 44 durant une phase de transition de plusieurs années. Voici les principales innovations:

- les sièges doivent réussir un test de collision latérale pour être admis. Cette règle répond à une exigence fort ancienne du TCS qui impose ce type d'épreuve depuis plus de 10 ans dans ses tests.
- le choix du siège ne dépend plus du poids de l'enfant, mais de la taille de celui-ci. Le fabricant peut décider lui-même pour quelles tailles il veut concevoir son siège, par exemple pour 40 à 100 cm. La répartition des sièges en classes est donc supprimée.
- tous les enfants de moins de 15 mois doivent être transportés dans le sens contraire de la marche du véhicule. Cette règle ne vaut que pour les modèles répondant à la nouvelle directive et non pas pour ceux conformes à l'homologation ECE-R 44. Les coques à bébé usuelles peuvent également être utilisées plus longtemps. Les enfants passent fréquemment dès 9 kg déjà dans un siège plus grand dirigé vers l'avant, ce qui n'est pas dans l'intérêt de leur protection. Le TCS recommande de transporter le plus longtemps possible les enfants dans le sens inverse de la marche de la voiture, c'est-à-dire jusqu'à ce que la tête commence à émerger de la coque (donc que l'enfant à atteint env. 13 kg).

La norme existante (ECE-R 44) reste en vigueur jusqu'à nouvel avis. Elle s'applique parallèlement à la nouvelle directive, si bien que les modèles actuels de sièges d'enfants peuvent être vendus et utilisés encore pendant plusieurs années.

Informations supplémentaires

Analyse de toxicité

L'analyse des substances toxiques a été effectuée par l'organisation de protection des consommateurs "Stiftung Warentest". Elle portait sur les produits suivants: PAH, phtalates, agents ignifuges, composés phénoliques, composés stannano-organiques, colorants AZO, formaldéhyde et métaux lourds. Toutes les parties du siège entrant en contact avec l'enfant ont été vérifiées. L'examen et l'évaluation se basaient sur le document ZEK 01.2-08 (élément de l'examen GS), la directive 1907/2006/CE (« REACH »), la directive EN-71 (directive concernant les jouets) et le standard Ökotex 100.

Infoguide "Sièges d'enfants 2014" La dernière édition de l'infoguide "Sièges d'enfants 2013" offre encore une foule d'autres informations sur la sécurité des enfants en voiture, des conseils pour l'achat d'un siège et le dernier test TCS de sièges d'enfants. L'installation des sièges est facilitée par des vidéos qui peuvent être visionnées moyennant un code pixel figurant dans la brochure ou sur la page d'accueil internet. Cet infoguide est le produit de la collaboration entre le Touring Club Suisse (TCS) et le bpa (Bureau de prévention des accidents). Il peut être commandé gratuitement dès à présent sur le site internet www.sieges-enfants.tcs.ch ou auprès du bpa à Berne.

Prescriptions concernant la sécurité des enfants Depuis trois ans environ, les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans ou d'une taille jusqu'à 150 cm (la limite atteinte en premier s'applique) doivent être installés dans un siège d'enfant. En achetant un siège d'occasion, veiller à ce qu'il ne soit pas trop vieux (antérieur à 1995). L'année de construction figure sur l'étiquette orange apposée sur le siège. Un numéro de vérification commençant par 03 ou 04 doit y figurer. Plus d'informations à ce sujet sur l'infoguide "Enfants en voiture" édité en dix langues qui peut être commandé à l'adresse internet www.infoguide.tcs.ch ou téléchargé depuis l'adresse www.sieges-enfants.tcs.ch.

Avantages des membres du TCS

Les membres du TCS profitent chez Pro Baby et Autour de Bébé d'un rabais de 15% sur les sièges d'enfants qui ont obtenu au moins la mention "recommandé" dans le test TCS. Ces commerces, de même que les filiales de la chaîne Baby-Rose, offrent également un examen des sièges d'enfants usagés (gratuit pour les membres).

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83, yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr - www.flickr.com/photos/touring-club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100763334> abgerufen werden.